

La trouïe crévâïe

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 44

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La fête, commencée le matin par un défilé de crânes, se termina par une procession de gens armés d'énormes sabres à large lame : la compagnie des bourreaux du roi. C'était le bouquet.

Avant son départ, la mission eut l'honneur de dîner au palais.

Au centre d'une immense table se voyaient six cabris entiers, entourés chacun d'une couronne d'une vingtaine de poulets. Qu'on ajoute à cela une quarantaine de plats entre lesquels on avait placé des morceaux de pain, de biscuits, d'oranges, de bananes, et l'on aura une idée du menu d'un banquet royal à Abomey.

Sur une table voisine, trois cents bouteilles étaient disposées pour désaltérer les convives de ce repas pantagruélique qui dura deux heures et qui fut égayé par les chants et les danses des amazones, accompagnés, en guise de musique, par les coups de fusil que tiraient sans discontinuer les *cheffesses* des tueuses d'éléphants et les femmes-artilleurs de la garde royale.

Le roi, en reconduisant ses convives qui partaient le lendemain pour Kotonou, leur fit cadeau à chacun de deux enfants, un garçon et une fille, plus un pagne dans lequel nos officiers durent se draper. Ainsi le veut l'étiquette de la cour d'Abomey. Ils emportaient, en outre du traité de paix, un grand parasol en soie, quatre pagnes, deux garçons et deux filles, que le roi Behanzin envoyait à « son ami Carnot, le roi de France. »

Hélas ! ces petits cadeaux réciproques n'ont pas, — en dépit du proverbe, — entretenu longtemps l'amitié ; et maintenant ce sont des boulets de canon qui s'échangent avec le souverain du Dahomey, lequel n'a jamais observé le traité qu'il avait accepté.

Le choléra et les marchands de fruits et de concombres en Allemagne.

La peur qu'inspire généralement le choléra a causé une grande perturbation dans plusieurs branches de commerce. Par exemple, beaucoup de personnes se sont abstenues de tous les aliments regardés comme dangereux, par conséquent de fruits et de concombres. Pour rien au monde elles n'y eussent porté la dent, elles se l'étaient juré, si dur que fût ce sacrifice.

Mais n'était-ce pas une ironie du sort que, précisément cette année, vergers, espaliers, treilles aient fourni une récolte bien supérieure, pour la quantité et la qualité, à celles qu'on avait eues depuis longtemps ? Jamais on n'avait vu si grande abondance de beaux fruits ! Jamais sous les chauds rayons dont le soleil s'était montré prodigue, abricots, poires, prunes, pêches, raisins précoces n'avaient étalé un tel luxe de couleurs, une apparence si pleine de séduction.

Et il fallait en détourner les yeux, faire la sourde oreille aux appels désespérés des marchands, pour ne pas risquer de prendre et de propager l'affreuse maladie.

Derrière les étalages des fruitiers, des

lamentations, des malédictions se faisaient entendre. Les femmes poussaient de gros soupirs en constatant que leurs meilleures pratiques n'achetaient plus que pour faire des compotes ou des confitures. A peine quelques gamins, enfreignant la défense des parents, remplissaient-ils leurs poches de poires qu'ils dévorait avant de rentrer à la maison.

Prunes reine-Claude, pêches, raisins de choix destinés aux tables bien servies, restaient invendus.

Qu'on ne s'étonne pas si les malédictions contre le choléra, les médecins et les journalistes — qui répandaient matin et soir la terreur dans la population — s'échappaient de ces cœurs ulcérés.

Aux yeux des marchands de fruits et de concombres, les journalistes étaient les plus coupables, puisqu'ils répétaient à satiété que, si petits qu'ils soient, les microbes du choléra ont la vie dure, et qu'il faut les cuire sans pitié pour ne pas être assassiné par eux. A cela, ils ajoutaient invariablement : « Surtout pas de concombres, pas de fruits ! »

Pauvres innocents ! les proscrire comme s'ils abritaient traitreusement le bacille Koch !

On fit confectionner à leur intention des certificats d'honnêteté et d'innocence absolue, qu'on plaça dans quelques étalages. Peine inutile ! Les familles de médecins même, connues par leur scepticisme à l'égard de la science médicale, s'abstinrent de tout aliment cru et indigeste. Aussi chaque jour les fruitiers aux abois calculaient-ils les sommes qu'ils avaient perdues.

Maintenant que les bulletins des villes contaminées accusent une décroissance sensible de l'épidémie, on commence à se rassurer un peu et, timidement encore, on essaie de se soustraire aux prescriptions rigoureuses de la commission sanitaire, puis, comme la température a beaucoup baissé, les ménagères commencent à préparer pour l'hiver les concombres au sel dont les familles allemandes font une prodigieuse consommation. J. M.

Une crèche.

C'est à l'intention de nos lectrices que nous reproduisons, d'après le journal *La France*, ce charmant tableau de la *Crèche* de la rue d'Enfer, à Paris :

« La grande curiosité de la rue d'Enfer, c'est la crèche des enfants assistés, calme comme un sanctuaire, riante comme un parterre. Des fenêtres on aperçoit un horizon de fleurs et de verdure, de grands arbres chargés d'oiseaux babillards, de vastes pelouses remplies de silence et de parfums. La salle est éblouissante de propreté. Tout est blanc : le marbre des tables, la faïence des poêles, les rideaux de cent berceaux rangés le long des murs

où une mouche ferait tache. Au milieu de la salle immense s'élève une grande cheminée, où brille la flamme joyeuse et claire d'un feu de bois ; le linge, blanc comme la neige, sèche autour des bouilloires qui chantent ; sur les tables sont rangés des pots de lait, des tasses fleuries, des biberons brevetés !

Tout autour de la cheminée trônent une vingtaine de nourrices au teint hâlé, à la large ceinture, tenant chacune un enfant sur ses genoux. A la façon dont elles bercent et caressent leur pauvre nourrisson, on dirait qu'elles ont adopté, à leur tour, cet enfant d'adoption.

Quand on apporte un enfant trouvé, c'est une joie dans la maison. Tout le monde lui fait fête ; en un clin d'œil, il passe de main en main, emmaillotté, dorloté, bercé, endormi dans de petits draps parfumés d'iris. On se penche sur sa tête qui est comme un point rose sur l'oreiller blanc. On le caresse, on l'embrasse comme le ferait une mère qui retrouverait son enfant.

Il est de la famille, le pauvre bébé, le petit mioche ; il est de la maison et l'on fait à ce bâtard abandonné plus d'honneur qu'on en ferait à un fils de millionnaire. On lui donne le biberon, on le cajole, on lui sourit, on dresse gravement son état civil : son prénom sera le nom du saint du jour ; son nom de famille... ? Eh bien ! il l'empruntera aux lieux, aux circonstances de sa découverte : il s'appellera Delarue, Delallée, Desjardins, Delaborne, Delaporte, Delagare.

Ce nom, ramassé dans la fange et la poussière, il l'honorera, il l'illustrera peut-être et le transmettra purifié, anobli, respecté, envié, à ses descendants. »

La trouie crévaie.

Quand onna bête sè tràovè malàda et que le vint à crévâ, l'est onna perda. Ne parlo pas dâi pudzins, dâi pudzenès, dâi borons et dâi tsats ; cein pào crévâ sein qu'on ein preigné cousin, coumeint assebin dâi z'agnés, dâi tchevris et méameint dâi petits portsets, quand bin portant cein vaut dza bin dè mé ; mà n'ia pas dè quiet sè lameintâ ; tandi que se l'est on gros poai, on tsévau ào bin on ermaille, c'est on autro affèrè, et l'est bin à regret qu'on va queri lo peletset po eincrottâ la bête crévaie. Se la bête n'a pas onco veri lè ge et qu'on dussè la tia, la tsai n'ein vaut diéro mi, et hormi la pé, lo resto est bon po lo crào.

Mâ y'a dâi lulus que renasquont d'allâ criâ l'écortchào, et po ne pas tot paidrè, tiont 'na bête malàda dévant que le crévâi, po profitâ dè la tsai, quand bin l'est défeindu, et se nion ne lo sâ, tot va bin, kâ « que rein ne sâ, rein ne gravè. »

On gaillâ, qu'avâi gros bin et que tagnâi dâi vôlets et dâi z'ovrà, avâi onna trouie malàda ; mà n'ein n'avâi pas pipâ

lo mot, et nion ne lo savâi què lo vòlet que soignivè lè caïons.

Ma fâi, pè on bio dzo, vouâiquie la trouïe étâisse sein remoâ. L'étâi bas. Lo vòlet, quand la vâi à son repou, va féré è au patron :

— Noutron maitrè, la trouïe est cré-vâie !

— Lè z'autro lo sàvont-te, repond lo maitrè ?

— Na.

— Eh bin l'est bon ! ne dis rein !

Adon lo gaillâ einvouïè tot son mondo travailli défrou dè la maison, et quand sont ti vîa, dit ào vòlet que restavè dè preindrè lo grand couté et dè portâ lo trabetset à l'éboiton. Adon mettont la trouïe crévâie su lo trabetset, et tandi que lo vòlet lâi pliantavè lo couté ào cou, lo patron, qu'avâi onna forta voix de rogome, et rouïse coumeint onna porta que pioule, sè met à dessusvè lè caïons ein couleint et ein ranquemelleint, qu'on arâi djurâ on vretablio poai.

— Vouaiquie lo vesin que fâ boutséri ! se desont lè z'autrès dzeins ein oïesseint lè bramâies que saillessont dè l'éboiton, et lè z'autro vòlets et ovrâi dào gaillâ, qu'oïessont assebin ruaila on caïon, sè peinsâvont : « Bon ! n'areint dè la freca-chat et dè la saïcesse à grelhi, iou ! »

Cein n'a pas manquâ, et sè sont regalâ et goberdzi à sè reletsis lè pottès. Et l'est dinsè que lo gaillâ, ein dessuveint on caïon, s'est esquivâ onna dzornâ ào peletset et a pu nuri son mondo dâi senannès et dâi senannès avoué la trouïe crévâie.

Locutions populaires. — Argot.

Coup du lapin. — Coup mortel. Premières atteintes de la vieillesse. *Recevoir le coup du lapin*, commencer à vieillir. « Un commencement de calvitie et d'obésité indiquait qu'il avait reçu ou qu'il était bien près de recevoir le coup du lapin. »

Courant d'air dans l'œil. — Se fourrer un courant d'air dans l'œil. S'illusionner, se tromper grossièrement. C'est une forme nouvelle de : *Se fourrer le doigt dans l'œil.*

Porter le deuil de sa blanchisseuse. — Porter du linge très sale.

Doubler le cap. — Faire un détour. On double le cap lorsqu'on prend le chemin le plus long afin d'éviter de passer devant la porte d'un créancier.

Ecoute s'il pleut. — Expression dont les ouvriers se servent à l'atelier pour essayer de faire taire un bavard. On espère qu'il ne pourra pas écouter et parler à la fois.

Se faire épiler la pêche. — Se faire raser, dans le jargon des ouvriers.

La faire à l'oseille. — Faire une plaisanterie de mauvais goût, une mauvaise charge, se moquer de quelqu'un. On prétend que cette

locution aurait vu le jour dans un gargot du boulevard du Temple, à Paris, à la suite d'une contestation culinaire entre la patronne et un client. Ce dernier ne trouvant pas assez verte une omelette aux fines herbes, la nymphe du gargot s'écria : « Fallait-il pas vous la faire à l'oseille ? » — Sans compter qu'il ne faut accueillir qu'avec beaucoup de réserve les étymologies anecdotiques, l'expression la faire à l'oseille ne ferait-elle pas plutôt allusion à l'acidité de l'oseille qui, pour beaucoup de personnes, n'a rien d'agréable au goût.

Procédé allemand pour apprendre le français.

M. B. . accompagné de son cousin faisait, l'été dernier, un petit voyage d'agrément dans lequel ils contournerent le lac de Constance. Le train s'étant arrêté à une station, sur territoire badois, ces messieurs virent monter dans leur compartiment un officier prussien qui les salua très poliment.

Le train reprit sa marche et, quelques instants plus tard M. B. ., remarquant un site très pittoresque, dit à son compagnon de voyage :

— Donne-moi un peu le guide, je te prie, j'aimerais savoir comment on appelle cet endroit.

— Immédiatement, l'officier prussien, se tournant de son côté, le renseigna très gracieusement et dans le français le plus pur.

On se figure l'étonnement de ces messieurs en l'entendant s'exprimer en français avec autant d'élégance ; aussi s'adressant au Prussien :

— Je suis vraiment surpris, lui dit-il, de vous entendre parler ma langue avec autant de pureté, et je ne puis m'imaginer que vous soyez allemand. Moi qui suis Suisse et qui ai habité longtemps la France, je suis bien loin de m'exprimer aussi élégamment. Je me demande comment vous avez pu arriver à un tel résultat.

Très flatté de ces compliments, l'officier indiqua comme suit la manière dont il s'était si bien familiarisé avec la langue française :

— J'ai fait comme beaucoup de mes camarades. Je désirais savoir le français parce que la connaissance de cette langue nous est indispensable ; et alors j'ai demandé un congé de deux ans avec solde entière. Une fois mon congé en poche, j'ai été à Paris où je me suis placé comme comptable. Au bout de mes deux ans, je possédais à fond la confiance de mon patron et... la langue française ; cela m'a décidé à rentrer en Allemagne. Très flatté de l'appréciation que vous avez bien voulu porter sur mon accent et mon langage, je suis très heureux d'avoir trouvé auprès de vous l'occasion de reprendre langue pendant un instant.

Et lui salua.

Oh ! la mode.

Madame, mademoiselle, permettez-moi de vous offrir mon bras. Cette formule de politesse qui nous a semblé jusqu'ici si naturelle, est destinée, paraît-il, à disparaître. Les journaux de Paris nous apprennent que la mode la défend, ou du moins que les circonstances dans lesquelles le bon goût permettra d'offrir le bras à une personne du beau sexe deviendront de plus en plus rares. Il a été décidé que l'hiver dans lequel nous entrons ne verrait que rarement céder à cette galante et antique habitude. Elle devient vieux jeu.

« Ce monsieur m'offre son bras ! Fi donc ! Il a bien mauvais genre. »

Qui a donc décrété cet ordre ? vous demandez-vous. Hélas, ce sont ceux ou celles qui, à chaque saison, se chargent de trouver une bêtise nouvelle destinée à préoccuper les salons pendant six mois.

Il paraît cependant qu'il sera encore admis d'offrir son bras dans quelques occasions soigneusement déterminées. On cite les exemples suivants :

On offrira le bras à l'entrée et à la sortie du théâtre ; pour aller à la salle à manger et en revenir, les soirs de grand diner. Quelques journaux ajoutent qu'il en sera de même dans les salons pour conduire une danseuse au buffet.

On cite un seul cas où l'offre du bras est imposée ; c'est au concours hippique pour traverser la piste et gagner la tribune.

Voici, à propos de ce nouvel usage, les réflexions d'un des spirituels chroniqueurs de *La France*, M. Fabrice Carré :

« Qui a primitivement poussé à la suppression de l'habitude considérée par nos pères comme un devoir ? Un homme ou une femme ? Une femme sans doute. Depuis quelque temps, ces dames ont des idées d'indépendance fortement accentuées et des allures de plus en plus garçonnières ; on les rencontre le long des rues une main passée dans la poche de la jaquette, une autre serrée sur le parapluie, trottant d'un pas délibéré sans se soucier du cavalier ordinaire ; chacun va son petit bonhomme de chemin, à la mode anglaise, se fichant du voisin : débrouille-toi, je me débrouille !

A moins que l'idée première ait hanté la cervelle d'un électeur affligé d'une épouse très laide. C'est si ennuyeux de tenir serrée contre soi une femme laide. On a l'air de dire aux passants : La voilà ! Je lui fais prendre l'air parce que je ne puis pas faire autrement. J'ai eu tort de l'épouser, n'est-ce pas ? Regardez comme elle se cramponne. Ah ! si elle me lâchait le bras, comme je filerais !

Les amateurs de romances et les hommes galants regretteront le temps des mœurs plus douces, des vignettes représentant une jolie fille carrément appuyée contre un beau garçon. Qu'ils ne se dé-